



ARRETE TEMPORAIRE

N° 2024-04-15-01

portant sur la circulation interdite sur  
la RD 58

**ROUTE BARREE**

Commune de BREUILPONT

En agglomération

**Le Maire de Breuilpont,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212.1 , L.2212.2 et L.2212.3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs du Maire en matière de police,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-2, R411-8 et R411-25 ;  
Vu le Code pénal et notamment l'article R610-5 ;  
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie ;  
Vu la demande de la Société EUROVIA à Saint-André de l'Eure, 1 allée robert Cochery en date du 15 avril 2024.

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation sur la RD58, commune de Breuilpont pendant les travaux d'implantation d'un plateau surélevé rue Alfred de Vigny .

**ARRETE**

**Article 1 :** Du 22 avril au 6 mai 2024, la circulation des véhicules sera interdite sur la RD 58 au PR 0+ 671 au PR 1+341, **sauf véhicules de secours.**

Les usagers circulant sur ces axes sont invités à emprunter l'itinéraire de déviation

**Article 2 :** les travaux consistent en la pose d'un plateau surélevé entre la salle des fêtes et l'école pour limiter la visite des véhicules aux abords de cette dernière.

**Article 3 :** les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise EUROVIA en charge des travaux pour permettre l'application des présentes dispositions.

**Article 4 :** le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de BREUILPONT

**Article 5 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La communauté d'agglomération de Seine Normandie Agglomération
- La brigade de gendarmerie de Pacy sur Eure
- Le chef de corps des sapeurs-pompiers de Pacy sur Eure
- L'entreprise EUROVIA

Fait à Breuilpont, le 15 avril 2024

Michel ALBARO, Maire

